À l'attention personnelle de

Cabinet des Docteurs Thierry RAEVEN & Anne RAEVEN
Cabinet dentaire Raeven
15 Rue du Maréchal Joffre 54720 LEXY
Tel. : +33 3 82 25 51 79
selarl-raeven-thierry.chirurgiens-dentistes.fr

Les abcès

Un abcès est une infection purulente qui provoque une vive douleur accompagnée de symptômes locaux (gonflement) ou généraux (fièvre).

On distingue les abcès dentaires des abcès parodontaux.

LES ABCÈS D'ORIGINE DENTAIRE

> Le plus souvent, les abcès se produisent au bout de la racine d'une dent nécrosée, c'est-à-dire dont la pulpe est prématurément détruite.
> Cette nécrose peut être due à une grosse carie ou à un traumatisme (choc sur une dent).
> Les abcès dentaires peuvent aussi être dus à une fêlure ou une fracture de la racine de la dent.

Dans un premier temps, le traitement d'urgence consiste à prescrire des antibiotiques et des antalgiques. La dent devra ensuite être dévitalisée pour éviter la récidive.

Dans le cas d'une dent fracturée, la dent sera quasi systématiquement extraite.

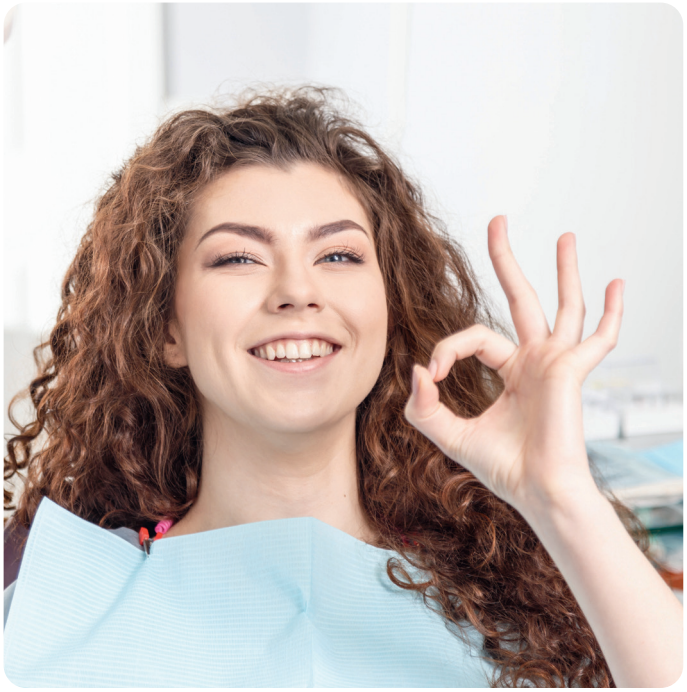

LES ABCÈS PARODONTAUX

> Ces sont des infections aiguës de la gencive qui se manifestent, là aussi, par un gonflement avec élimination de pus à la pression. La dent peut être mobile et parfois même se déplacer légèrement.
> Le traitement d'urgence consiste à prescrire des antibiotiques et des antalgiques. L'abcès peut également être percé pour faire sortir tout le pus.

Une fois l'abcès disparu, un traitement parodontal devra être entrepris afin d'éviter une récidive.

À SAVOIR

Les antibiotiques qui vous sont prescrits en cas d'abcès font disparaître les symptômes en quelques jours.

Cela ne veut pas dire que la dent soit guérie.

Dans tous les cas, il faut impérativement compléter la prise d'antibiotiques par un traitement complet (extraction, dévitalisation ou traitement des gencives).